

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2408_CN_05078 - V.1

Début de validité de la certification : 26/08/2024

Echéance de la certification : 25/08/2027

Date d'émission du certificat : 26/08/2024

ISQ Certification certifie que

ASSOCIATION DE FORMATION POUR LA COOPERATION ET LA PROMOTION PROFESSIONNELLE MEDITERRANEENNE ACPM

48 AVENUE MARCEL DELPRAT 13013 MARSEILLE

SIREN : **302382395**

NAF : **8559A**

Numéro de Déclaration d'activité : **93130013113**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et
au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification
mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail
à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail
à l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur
au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

Pour la(es) catégorie(s) d'actions concourant au développement des compétences suivante(s) :

- ☒ Les actions de formation
- ☐ Les bilans de compétences
- ☐ Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☒ Les actions de formation par apprentissage

Le détail des sites inclus dans le périmètre de la certification est précisé en annexe.

Emmanuel CLEMENT MONDOLONI
Président, ISQ Certification



Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2408_CN_05078 - V.1

Annexe

Les sites inclus dans le périmètre de la certification :

ACPM TERRITOIRE DRACENIE - 33 AVENUE LAZARE CARNOT 83300 DRAGUIGNAN
ACPM ANTENNE APP SAINT MAXIMIN - 16 BOULEVARD JEAN JAURÈS 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME
ACPM APP TOULON - IMMEUBLE L'OBSERVATOIRE - 146 AVENUE DU MARECHAL FOCH 83000 TOULON
ACPM MARSEILLE CENTRE - 68 RUE DE ROME ETAGE 2 13006 MARSEILLE
ACPM APP AUBAGNE LA BOUSSOLE - 80 AVENUE DES SŒURS GASTINES 13400 AUBAGNE
ASSOCIATION DE FORMATION POUR LA COOP ET LA PROMOTION PROF. MEDITERRANEENNE ACPM - 48 AVENUE MARCEL DELPRAT
13013 MARSEILLE
ACPM TERRITOIRE BEAUCAIRE - VILLA CLAUSA - AVENUE DE LA TERRE D'ARGENCE - ZAC DES MILLITAIRES 30300 BEAUCAIRE
ACPM TERRITOIRE ETANG DE BERRE - L'ATRIUM BAT B - 14 BOULEVARD DE L'EUROPE 13127 VITROLLES
ACPM TERRITOIRE CHATEAURENARD - 8 ALLEE JOSIME MARTIN 13160 CHATEAURENARD
ACPM TERRITOIRE AUBAGNE - 620 AVENUE DE LA ROCHEFOURCADE - ZI ST MITRE EST 13400 AUBAGNE
ACPM TERRITOIRE PROVENCE VERTE - IMMEUBLE LE PASCAL - 12 BOULEVARD SAINT LOUIS 83170 BRIGNOLES
ACPM TERRITOIRE NIMES - ZI SAINT CESAIRE - 150 RUE LOUIS LUMIERE 30900 NIMES
ACPM TERRITOIRE TOULONNAIS - 99 AVENUE ESTIENNE D'ORVES 83500 LA SEYNE-SUR-MER